

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Valeurs, historique et organisation du parti

FDP
Die Liberalen

PLR
I Liberali Radicali

PLD
Ils Liberals

Contenu

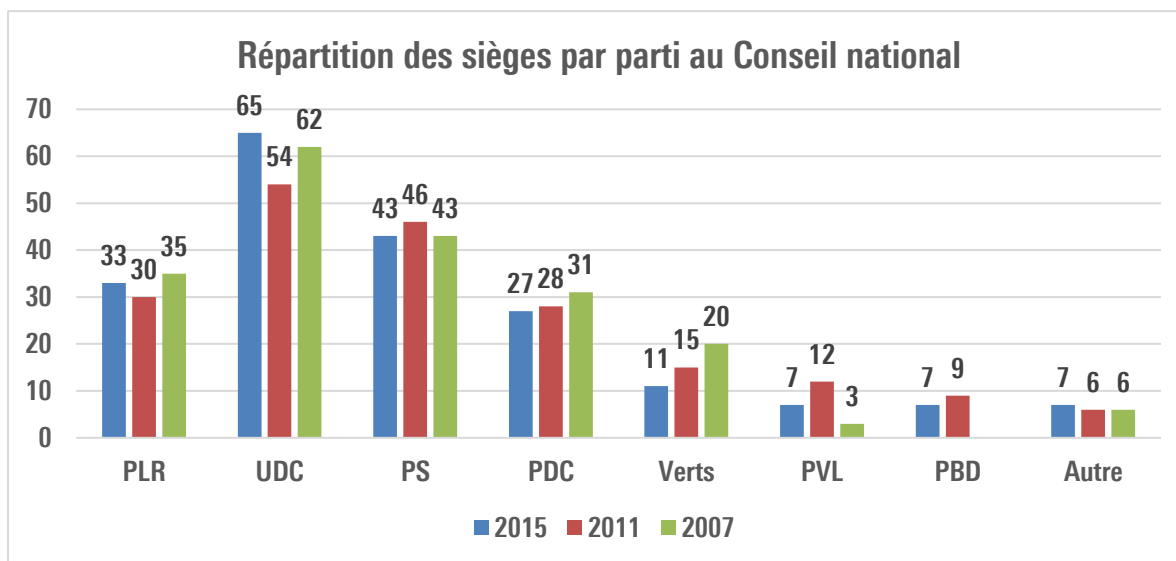
Contenu	3
Dates et éléments clefs du PLR.Les Libéraux.Radicaux	4
Force électorale nationale.....	5
Force électorale cantonale.....	5
Valeurs de base	6
Les valeurs	6
1. La dignité de l'homme.....	6
2. La liberté personnelle	6
3. Performance et succès dans une économie de marché sociale	6
4. Responsabilité à l'égard de l'environnement et de l'avenir	7
5. Société et diversité culturelle	7
6. Démocratie vivante et démocratie vivace	7
Les thèmes-clef	7
Notre histoire	8
Organisation du parti.....	12
Organigramme du secrétariat général	13
Activité du secrétariat général.....	14

Dates et éléments clés du PLR.Les Libéraux.Radicaux

Année de création	2009 (Parti radical démocratique suisse 1894, Parti libéral suisse 1913)
Nombre de membres	env. 120'000
Partis cantonaux	27 (2 partis à Bâle-Ville)
Nombre Conseillers fédéraux	2 (Ignazio Cassis, Johann N. Schneider-Ammann)
Nombre de membres du Groupe parlementaire libéral-radical à l'Assemblée fédérale	31 conseiller nationaux, 13 conseillers aux Etats (troisième parti aux Chambres fédérales)
Organisations proches	<ul style="list-style-type: none">› Femmes PLR› Jeunes libéraux-radicaux› PLR international› PLR service public› Radigal
Internet	www.plr.ch
e-mail	info@plr.ch
Téléphone	031 320 35 35
Fax	031 320 35 00
Adresse	Neuengasse 20 Case postale 3001 Berne
Littérature au sujet du <i>PLR.Les Libéraux-Radicaux</i>	Dietschi, E. (1979). 60 Jahre Eidgenössische Politik – Ein Beitrag zur Parteigeschichte des schweizerischen Freisinns. Bern: FDP Schweiz FDP Schweiz (1994). Hundert Jahre FDP. <i>Politische Rundschau</i> , No. 2+3, 1994 Dettwiler Rustici, M. <i>Berner Lauffeuer</i> . Roman zur Gründung des Schweizer Bundesstaates Schumacher, J.-J. (1970). Sociologie de l'Union libérale-démocratique suisse (Parti libéral).
Newsletter	Inscriptions sous www.plr.ch/newsletter

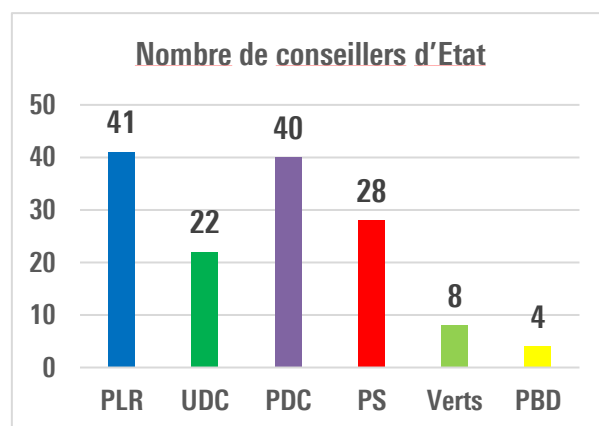
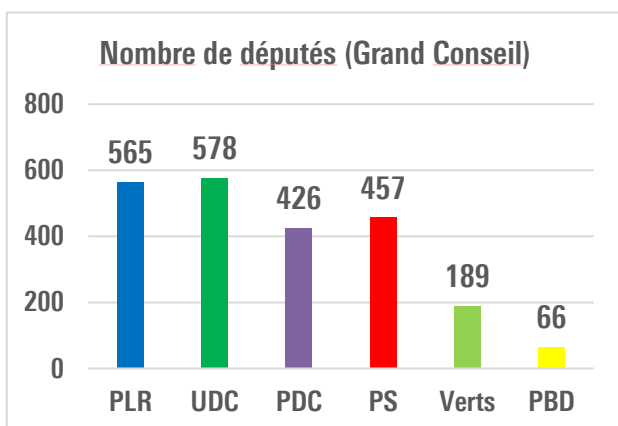
Force électorale nationale

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux est le troisième plus grand parti, au niveau fédéral (Élections au Conseil national 2015) :



Force électorale cantonale

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux est le plus grand parti au niveau cantonal (état avril 2017 ; source : Office fédéral de la statistique*)



*Parti libéral de Bâle-Ville inclus

Valeurs de base

La Suisse est un modèle à succès. Notre défi consiste aujourd'hui à le maintenir et à le développer. Grâce aux efforts du PLR. Les Libéraux-Radicaux, c'est possible !
Le PLR est à l'origine de la Suisse moderne. Par son importante représentation au sein des exécutifs et des parlements cantonaux, mais aussi communaux, il a largement contribué à dessiner la Suisse actuelle. Aujourd'hui comme demain, il fonde son engagement sur trois valeurs centrales : **la liberté, la cohésion et l'innovation.**

Pour les radicaux, la politique est déterminée par la façon dont on prend en compte la dignité et la liberté des êtres humains. Nous nous sentons une responsabilité vis-à-vis de l'environnement et des générations futures. Celle-ci nous commande de ne prendre ni de laisser prendre aucune décision de nature à entraver d'une quelconque façon les libertés des générations qui nous succéderont. Le respect que nous vouons à la diversité culturelle traduit notre volonté de bâtir une société qui soit ouverte, afin que chacun et chacune puisse y apporter sa propre contribution. La démocratie à laquelle nous avons fait naître le pays permet aux citoyennes et aux citoyens d'exercer un contrôle direct sur les affaires publiques. Enfin, l'économie sociale de marché garantit le bien-être et la justice sociale, qui protège la dignité des plus faibles.

Le PLR défend un programme qui met en avant les atouts du modèle helvétique tout en s'éloignant de ses faiblesses. Il s'engage pour que la vision libérale soit incarnée dans toutes les grandes thématiques dont notre pays a à connaître tout comme dans les détails de leur mise en œuvre. C'est ainsi que la Suisse deviendra une société de la chance ; un pays qui donne sa chance à tout le monde, quelle que soit la classe sociale à laquelle il appartient.

Les valeurs

1. La dignité de l'homme

La dignité de chaque être humain se trouve au centre aux prémices de la pensée et de l'action libérale. Les valeurs libérales apportent la réflexion politique à chacune des actions mise en œuvre par le PLR. Les Libéraux-Radicaux.

2. La liberté personnelle

Le citoyen, la citoyenne, est adulte et dispose de la capacité et de la volonté de prendre lui-même ses décisions et de mener sa vie comme il l'entend. Conditions de cette liberté : peu de réglementations étatiques et une fiscalité modeste.

3. Performance et succès dans une économie de marché sociale

Performance et succès dans une économie de marché sociale

La recherche de performance et du succès a largement contribué à ce que la Suisse devienne un Etat florissant. Il est donc important aujourd'hui comme hier de reconnaître, d'honorer et de promouvoir comme il convient la performance et le succès. Une société libérale et transparente offre l'égalité des chances à tous les citoyennes et citoyens, quelles que soient leur origine et leur capacité financière.

4. Responsabilité à l'égard de l'environnement et de l'avenir

La liberté exige un haut niveau de responsabilité. Pour soi-même, à l'égard de l'environnement et des générations futures. La liberté individuelle, la plus grande possible, conditionne le sentiment de responsabilité.

5. Société et diversité culturelle

Les diversités sociétales, culturelles et politiques qui existent dans notre pays ne sont pas seulement un fait ; elles représentent aussi une chance qu'il faut saisir. Cela dépend du niveau de cohésion nationale existant. Un large esprit de tolérance, de dialogue et de correction permettra de renforcer cette cohésion.

6. Démocratie vivante et démocratie vivace

La participation démocratique forme l'une des caractéristiques importantes de la politique suisse. La conscience que nous avons de nous-mêmes est imprégnée de proximité citoyenne et de possibilité de participation démocratique.

Les thèmes-clef

En 2008, le parti décidait d'adopter 3 thèmes-clef qui correspondent à la mise en oeuvre des valeurs libérales-radicales. Nos priorités en politique sont :

- › Encourager l'emploi
- › Garantir un Etat efficace
- › Assainir nos assurances sociales

Vous pouvez consulter notre brochure „Thèmes-clef“ sous www.plr.ch/parti

Notre histoire

Un nouveau parti... à la longue Histoire!

Le PRD avait été fondé en 1894, mais il prenait ses racines dans différents mouvements qui l'ont précédé : « l'Association nationale » ou « Nationalverein » créée en 1835, puis l'Association patriotique suisse, « Volksverein », de 1872 et enfin la fraction parlementaire radicale-démocratique créée en 1978. Le Parti libéral suisse était lui principalement issu de l'« Eidgenössische Verein » ou « Association fédérale », qui réunit les libéraux-conservateurs des cantons réformés en 1875. Les « Libéraux » créèrent en 1893 la fraction libérale-démocratique du Parlement, puis, en 1913, le Parti libéral suisse.

Depuis le milieu du 19^{ème} siècle, le PRD et le PLS ont porté l'Etat fédéral et les autorités cantonales et communales dans toutes les régions de Suisse. Le PRD a été présent au gouvernement fédéral sans interruption depuis 1848 et le PLR y est aujourd'hui encore représenté avec deux sièges sur les sept que compte le gouvernement fédéral.

Radicaux et Libéraux suisses : histoire d'une famille recomposée

Un trait original de notre histoire politique contemporaine, a été la division durable de la famille libérale, sur plus d'un siècle et demi. Dans son étude pionnière sur les partis suisses, le professeur Erich Gruner décrit les phases de dispersion et de regroupement à l'intérieur de la grande famille libérale-radical. La pensée libérale se veut une conception globale du monde qui porte à la fois sur le politique et l'économique, la culture et la société. Elle ne s'est donc jamais incarnée dans une seule formation nationale à la discipline rigide. Au contraire, elle a trouvé des défenseurs dans des groupements très divers, inégaux en importance ; parfois même rivaux. Le fédéralisme a encore accentué cette particularité de notre démocratie. Ainsi, dès le milieu du XIX^e siècle, la famille libérale (le *Freisinn* en Suisse alémanique) s'est éclatée en deux formations principales : les Libéraux et les Radicaux. On doit aussi mentionner l'existence du mouvement démocrate, qui contribuera à l'extension des droits populaires (initiative, référendum, représentation proportionnelle, etc.) La césure est nette dans les cantons réformés de Suisse romande et moindre en Suisse alémanique, à de rares exceptions (Bâle, Berne). Elle est faible dans les cantons catholiques. A Genève, Vaud et Neuchâtel, la différence était marquée avec la coexistence de deux cultures du libéralisme en concurrence plus ou moins vive selon les époques. A Fribourg, dans le Jura et le Valais, les différences entre Libéraux et Radicaux tenaient plus à des traditions régionales ou familiales. Face à l'hégémonie du conservatisme à base confessionnelle, les « hommes de la liberté » se sont rassemblés sous la bannière libérale-radical.

Au Tessin, les deux courants se sont souvent affrontés, sans jamais toutefois rompre tous les liens. Bientôt ils se sont retrouvés pour faire face à la montée d'adversaires communs, de gauche et de droite. En Suisse alémanique, la création du Parti radical-démocratique, en 1894, rallia la majorité des éléments de la famille libérale : Libéraux, Radicaux et Démocrates. Pendant plus d'un siècle, les formations héritières du libéralisme vont donc cheminer côte à côte, travaillant étroitement ensemble, surtout en périodes de crise. Ensemble elles ont forgé la Suisse moderne. Nos institutions, nos libertés fondamentales et notre Etat de droit sont les œuvres des profondes réformes de 1848 et de 1874. Elles ont été prolongées et renforcées par un nouveau contrat social et un système d'assurances sociales efficaces. Tout cela est devenu le patrimoine commun de notre démocratie. Les temps changent. Aux défis du XXI^e siècle, la famille libérale doit apporter des réponses nouvelles, adaptées aux besoins de l'époque, mais toujours basées sur ses valeurs fondatrices. L'union des Libéraux et des Radicaux dans un grand parti national commun sera un instrument essentiel au service d'une Suisse en mouvement.

Libéraux et Radicaux : caractéristiques historiques

L'entrée de la Suisse dans l'ère libérale a été accompagnée par des groupes tels la société helvétique de l'association de Zofingue, l'association fédérale de défense et d'autres organisations similaires. L'«association patriotique», créée en 1831, qui se décrivait comme une association de défense de la liberté, fut un précurseur du PRD, tout comme « l'association populaire suisse », fondée en 1847- Elle se mit en sommeil après la création de l'Etat fédéral en 1848 pour se réveiller en 1873 avec pour objectif de réviser la Constitution fédérale. Après que la nouvelle Constitution eut été adoptée, l'organisation est de nouveau allée se délitant.

- 1830** Le mouvement de la Régénération saisit la Suisse et pousse une dizaine de cantons à réviser leurs constitutions dans un sens libéral, consacrant les principes de la démocratie représentative, de la souveraineté populaire et de l'égalité entre villes et campagnes. On redécouvre l'apport de la République helvétique de 1798. La création de «l'Association nationale» (Nationalverein), en 1835, marque une étape dans le processus de démocratisation de la vie politique, et d'unification du pays.
- 1840 - 1847** Le libéralisme politique, puissant dans les cantons réformés et les plus industrialisés, se scinde en deux camps : les libéraux, attachés au fédéralisme et aux libertés individuelles et les radicaux, partisans d'un Etat fédéral fort, de l'affirmation des droits populaires et d'une nation suisse.
- 1848** La défaite des 7 cantons du Sonderbund ouvre la voie à l'adoption de la Constitution fédérale du 12 septembre 1848, qui pose les fondements de la Suisse moderne. Les Chambres fédérales et le Conseil fédéral sont dominés par les radicaux, qui détiennent aussi le pouvoir dans la plupart des cantons. Hégémonie qui durera jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Le courant libéral-conservateur est représenté au Parlement par vingt à trente élus, provenant des cantons romands (Genève, Vaud, Neuchâtel) et, dans une moindre mesure, de cantons alémaniques (Bâle-Ville, Zurich, Grisons, Saint-Gall, Berne, etc.) Ce courant va perdurer durant la seconde moitié du XIXe siècle, avant de décliner dès 1900, notamment en Suisse alémanique.
- 1872** Echec de la première révision constitutionnelle, à cause de l'opposition conjuguée des radicaux romands, notamment vaudois, des libéraux-conservateurs et des conservateurs-catholiques. Les radicaux suisses, secoués par l'échec, créent « l'Association patriotique suisse », en 1873, « un parti de masse, de type primitif » (Roland Ruffieux), qui rassemble la «grande famille radicale», «die freisinnige Grossfamilie» (Erich Gruner). Ce mouvement populaire, et le ralliement des radicaux romands, permet la révision totale de la Constitution du 19 avril 1874. L'«Association patriotique suisse», le «Volksverein», compte près de 100'000 membres, de toutes confessions et de tous milieux sociaux. Plus tard, l'élargissement des droits populaires (représentation proportionnelle dans les cantons, puis sur le plan fédéral, en 1919 ; inscription des droits de referendum et d'initiative) favorisera l'émergence des partis modernes.

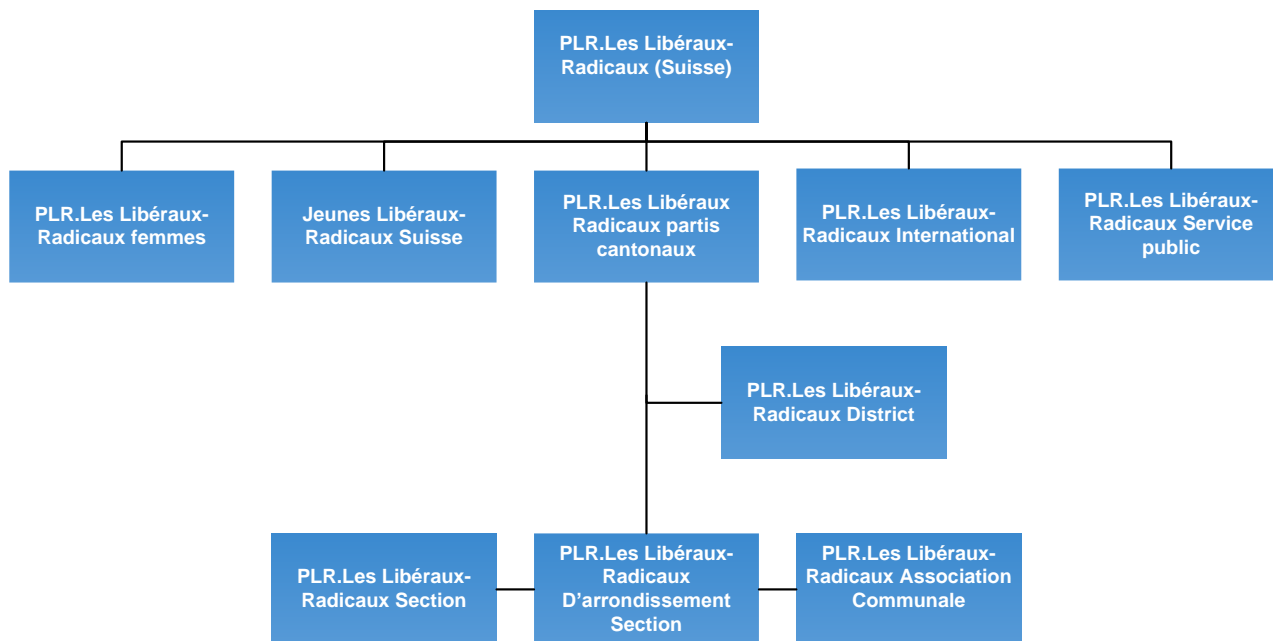
- 1875** Création de l'«Association fédérale», de l'«Eidgenössische Verein», qui réunit les libéraux-conservateurs des cantons réformés.
- 1878** Création de la fraction parlementaire radicale-démocratique. Les liens restent lâches entre les élus nationaux. Ce n'est qu'en 1892 qu'un règlement interne est adopté, mais la maxime de la liberté de vote prévaut sur la discipline de groupe.
- 1891** Election d'un premier catholique-conservateur (Josef Zemp) au Conseil fédéral, jusqu'alors monocolore. En 1918, un second conservateur-catholique (Jean-Marie Musy) entre au Gouvernement.
- 1893** Création de la fraction libérale-démocratique, puis, en 1913, du parti libéral suisse.
- 1894** Création à Olten du parti radical-démocratique suisse, suivie, en 1914, de l'ouverture d'un secrétariat national, à Berne. De nombreux éléments libéraux des cantons alémaniques rallient la nouvelle formation. En Suisse romande, la division entre deux courants persiste dans les cantons réformés. Dans les cantons catholiques, libéraux et radicaux font cause commune.
- 1896** Création de la fraction « groupe de politique sociale », qui rassemble les éléments démocrates de la Suisse orientale surtout. Suivie, en 1911, de la formation d'un groupe démocrate. Au tournant du siècle, la « grande famille radicale » est ainsi éclatée en trois courants, d'importance inégale.
- 1917** Election au Conseil fédéral du libéral genevois Gustave Ador.
- 1918** Premières élections au Conseil national à la proportionnelle : le PRD perd la majorité absolue.
- 1929** Election au Conseil fédéral du premier membre (Rudolf Minger) du parti paysan artisan et bourgeois (PAI-BGB).
- 1943** Election du premier socialiste (Ernst Nobs) au Conseil fédéral.
- 1959** Naissance de la « formule magique » pour l'élection du Conseil fédéral (2 PRD-2 PS- 2 PCCS-1 PAI), grâce à l'alliance des socialistes et des conservateurs-chrétiens sociaux.
- 1961** Création de l'«Union libérale-démocratique de Suisse ».
- 2003** Formation d'un groupe parlementaire commun radical-libéral à l'Assemblée fédérale.
- 2003** Election de deux membres de l'UDC au Conseil fédéral. Le PDC perd un siège.
- 2005** Création de l'Union Libérale-Radicale (ULR).
- 2006** Fusion des Partis radical et libéral dans le canton de Fribourg,

2008 Fusion des Partis radical et libéral dans les cantons du Valais et de Neuchâtel.
La création d'un nouveau parti sera décidée lors de l'Assemblée des délégués du PRD et du PLS du 25 octobre 2008. Radicaux et Libéraux décident de se rassembler dans un nouveau parti au niveau fédéral.

2009 Le 1^{er} janvier, la naissance du PLR. Les Libéraux-Radicaux est effective. Lors de l'Assemblée des délégués du PRD et du PLS du 28 février, la fusion sera confirmée juridiquement (décision unanime) et le contrat de fusion accepté. Les nouveaux statuts entrent en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier.

(Nous remercions l'historien Philippe Bender pour son aide précieuse)

Organisation du parti

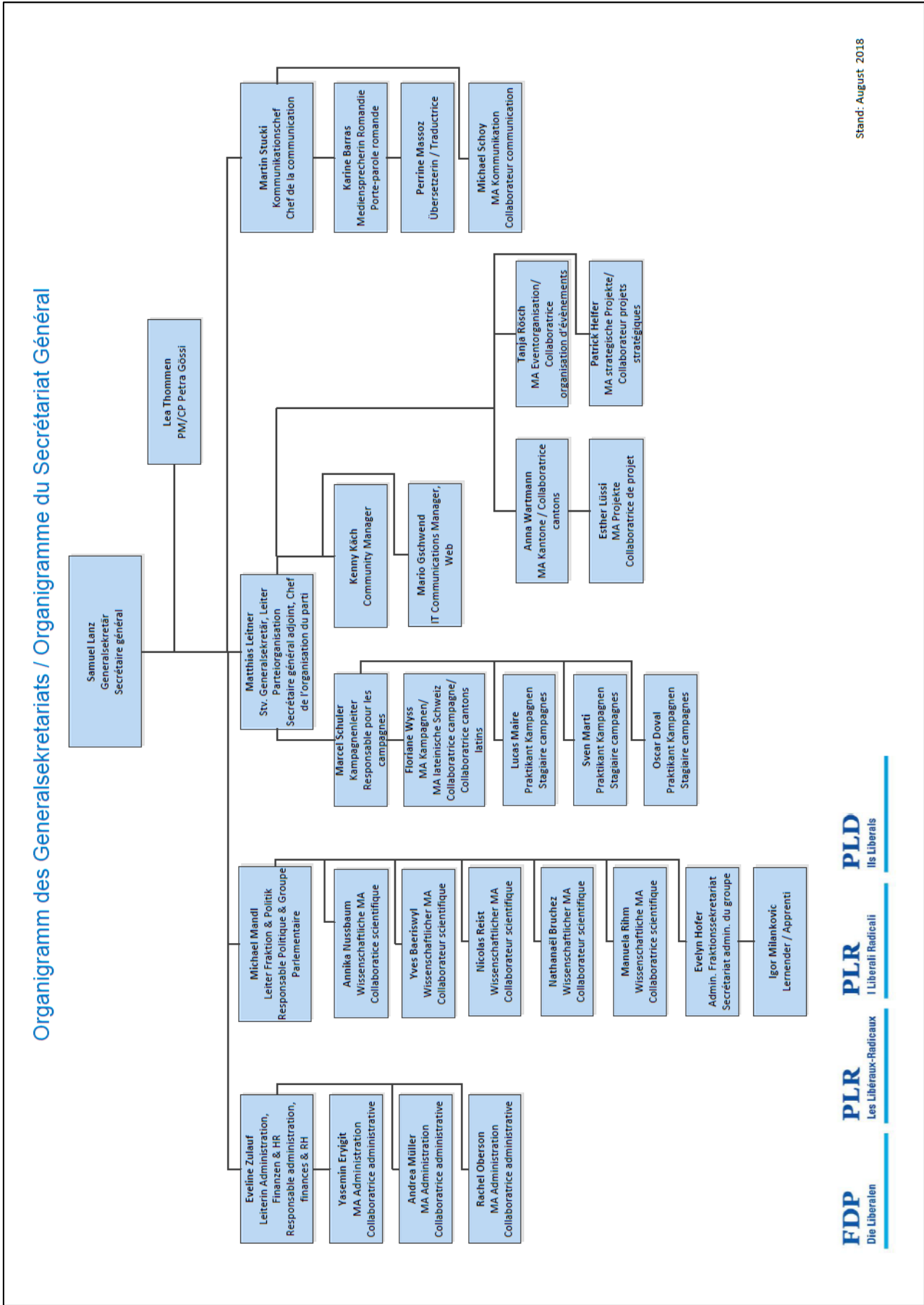


*Comprend plusieurs communes sans section locale dans un parti régional

**Petites communes, où la présence d'un parti local n'a pas lieu d'être

Les différentes organisations du PLR sont organisées selon le principe de l'association et possèdent donc chacune leurs propres statuts. Les entités centrales sont les partis cantonaux ainsi que les sections locales et les sections de ville. Le PLR.Les Libéraux-Radicaux est un parti populaire, raison pour laquelle il est rejoint par des citoyennes et des citoyens issus de toutes les couches sociales et de toutes les régions du pays.

Organigramme du secrétariat général



Stand: August 2018

Activité du secrétariat général

Le secrétariat général est tout à la fois un état-major et un prestataire de service du parti radical démocratique suisse. Il apporte un soutien au parti et le groupe radical aux chambres fédérales dans la mise en œuvre des objectifs fixés dans les statuts et dans le programme du parti.

Dans le domaine politique, il incombe au secrétariat général les lourdes charges suivantes: détecter de façon précoce les développements sociétaux, politiques, économiques et culturels; élaborer des idées, des papiers de position, des programmes et des supports destinés à toutes instances du parti suisse ; suivi des contacts avec le Conseil fédéral et l'administration ; conduite des campagnes électorales ; élaboration de prises de position et les communications, organisation des assises et autres séminaires.

Le secrétariat général organise des séances et des réunions de tous les organes du parti, notamment le bureau directeur, la conférence des présidents, des délégués suisses, des secrétaires cantonaux ainsi que des comités. Il organise des conférences de presse, constitue des comités d'action, cherche des conférenciers, s'assure des bons contacts avec les médias et informe le public par le biais de ses médias (service de presse, Freisinn, les « pages de politique fédérales », les brochures etc.) et tient le parti informé, en interne, de tout le travail qui y est réalisé. Les collaborateurs du secrétariat général soutiennent les organes du parti et les membres du groupe dans leur travail. Ils veillent à la meilleure intégration dans le parti des femmes, des travailleurs, des fonctionnaires etc.

La centrale garantit la collaboration entre toutes les commissions du parti, notamment du parti et du groupe, des partis cantonaux et des comités. Le secrétariat général représente le parti au sein des comités transpartites (par exemple en cas d'élections populaires), de l'Internationale libérale (IL) et de l'Européen Liberal Démocratique and Reform Party (ELDR). Il nourrit les contacts avec les organisations qui lui sont proches, comme celle des femmes du PLR, des jeunes Libéraux-Radicaux, du PLR international, de l'association PLR du service public etc. Le secrétariat général soutient les partis cantonaux lors des élections par une série de services.

PLR.Les Libéraux-Radicaux

Secrétariat général

Neuengasse 20

Case postale

CH-3001 Berne

Tel +41 (0)31 320 35 35

Fax +41 (0)31 320 35 00

info@plr.ch

www.plr.ch